

# COMMUNE DE PLOUGAR

**BULLETIN D'INFORMATION**

***LUNDI 7 FEVRIER 2011***

***Site internet : plougar.fr***



## **APEL DE L'ECOLE ST JOSEPH DE PLOUGAR**

**L'association des Parents d'élèves de l'école St-Joseph de Plougar organise une Foire aux puces, le 20 mars 2011, à la salle omnisports de 9h à 18h.**

Le prix de l'entrée est de 1 € pour les visiteurs (gratuit pour les moins de 12 ans), et le mètre linéaire est de 3 € pour les exposants.

Vous pouvez réserver votre place en contactant Mr Erwan REUNGOAT (Président) au 02.98.24.83.31 / 06.27.03.13.51 ou Mme Laurence LE SAOUT (Secrétaire) au 02.98.24.81.77.

Vous trouverez 1 bulletin d'inscription en dernière page (autre exemplaire, si besoin, disponible en Mairie).



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2011**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 janvier 2011 à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-France MINGAM, Maire. Absents excusés : Mmes GRALL Marie-Catherine et LEMOINE Christiane. Les questions suivantes ont été examinées et approuvées à l'unanimité :

**Transfert de compétence RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles) à la CCPL** : adoption à l'unanimité du rapport de la Commission d'Evaluation des charges. Le montant des charges transférées s'élève à 468.02 € pour la commune de Plougar pour l'année 2011.

**Modification des statuts du SIE (Syndicat Intercommunal d'Electrification) de Landivisiau** : adoptée à l'unanimité.

Un article est rajouté à l'article 7 de ces statuts : « Le SIE assure la maintenance et l'entretien, le diagnostic de l'éclairage public dans les conditions fixées par le Comité Syndical. »

**Subvention 2011, versement d'un acompte de 2000 € à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Bodilis Plougar Plougourvest** : accord à l'unanimité.

**Clôture du budget « Hameau de Belle Vue »** : adoptée à l'unanimité. Le budget communal verse une subvention de 458.98 € au budget du Hameau de Belle Vue.

**Révision du P.L.U. de Bodilis** : aucune observation sur le sujet, avis favorable à l'unanimité.

## **Questions diverses :**

- Le Conseil autorise le Maire à faire les différentes demandes de subvention pour le dossier « Mairie-Espace Culturel ». La demande du permis de construire suit son cours. A ce jour, avis favorable du SDIS sur la sécurité et avis favorable de la Sous-Commission d'accessibilité.
- Maintien des tarifs de location de la salle communale, à savoir 50 € pour un café-apéritif, 100 € pour une location de 24h et 150 € pour un week-end.
- Syndicat de l'Horn : accord de principe pour changer 3 buses sur le Guillec, ceci étant pris en charge par le Syndicat de l'Horn.

## **CCAS**

Samedi 29 janvier, M. Joseph CORNEC du Faot, doyen de Plougar, était au centre du rendez-vous fixé pour fêter ses 98 ans.

Le Maire et des membres du CCAS se sont joints à ses cinq enfants pour l'honorer. Pour la cinquième fois, Joseph a reçu la délégation avec sa bonne humeur habituelle et nous avons pris rendez-vous pour 2012.

## **ETAT CIVIL**

### **Décès**

- François MORVAN, 83 ans, Penkear
- Jean-François ABAZIOU, 84 ans, Le Grannec
- François Louis MEUDEC, 90 ans, Lan an Traon

## **RECENSEMENT DES JEUNES**

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et le 31 mars 1995 sont tenus de se faire recenser avant le 15 avril 2011, dès qu'ils ont 16 ans.**

Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.

## **URBANISME/DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

- Pour l'extension d'une maison d'habitation située 13 Hameau de Belle Vue par M. BOUTIER Christopher et Mme TANGUY Florence.

## **DECLARATION D'UN LIEU DE STATIONNEMENT D'EQUIDES**

Les personnes possédant un ou plusieurs équidés sur la commune, doivent les déclarer.

Cette déclaration est obligatoire depuis juillet 2010, pour toutes personnes étant en possession d'un équidé sur la commune, qu'il soit privé ou professionnel.

La fiche de déclaration obligatoire des détenteurs d'équidés est à retirer en Mairie.

Cette nouvelle mesure vise à répertorier tous les lieux susceptibles d'accueillir des équidés, de façon temporaire ou permanente et permet une localisation rapide du propriétaire en cas de divagation sur la voie publique.

## **BIBLIOTHEQUE : AU PLAISIR DE LIRE**

### **Heures d'ouverture :**

- mercredi de 17 h à 18 h 30
- jeudi de 17 h 30 à 18 h 30
- samedi de 10 h à 11 h 30

### **Abonnement annuel :**

L'abonnement annuel par famille est fixé à 10 € par an (à partir de la date d'inscription).

### **Que peut-on emprunter ?**

Chaque lecteur peut emprunter 3 livres à chaque passage.

### **Pour combien de temps ?**

Les livres sont prêtés pour une durée de 3 semaines maximum.

Le prêt d'un livre peut être prolongé au delà de 3 semaines avec l'accord de la bibliothèque, s'il n'est pas demandé par un autre lecteur.

Les responsables de la bibliothèque se tiennent à votre disposition pour vous renseigner et pour recevoir vos suggestions. N'hésitez pas à les contacter.

## **CLUB DES AINES**

- **21 février** : Sélection dominos et belote à Saint Derrien
- **7 mars** : Jeu « Le savez-vous » à Guimiliau

## **BODILIS PLOUGAR HANDBALL CLUB**

### **Nouveau site du Hand : pbhb29**

Vous y trouverez toutes les infos du hand.

**Samedi 5 février** : Débutantes 1 à Taulé match à 14h00 départ 13h00, Débutantes 2-1 à Plougven à 14h00 départ 13h00, Débutantes 2-2 à Plougar/Plouvorn à 13h45, -11 ans à Plougar/Carantec-Taulé à 14h30, -13 ans à Plougar/Hermine-Kernic à 15h30, -15 ans à Plougar/Abers à 16h45, Seniors 2 à Plougar/Pont de Buis à 19h00, Seniors 1 à Plougar/Locmaria à 20h45.

**Samedi 12 février** : -11 ans match à Plounéour-Trez à 15h00 départ 14h00, -13 ans à Plougar/St-Renan à 14h00, -17 ans à Plougar/Plouvien à 15h45, -15 ans à Taulé à 18h15, Seniors 1 à Taulé à 20h00 et Seniors 2 à Carantec à 19h00.

**Samedi 19 février** : Débutantes 1 à Plougar/Landi-Lampaul 4 à 13h30, Débutantes 2-1 à Plougar/Sizun-Ploudiry à 14h15, Débutantes 2-2 à Plougar/Hermine-Kernic à 15h00, -11 ans à Plougar/Hermine-Kernic à 16h00, -13 ans à Ploudiry-Sizun à ? , -15 ans à Plougar/Pont de l'Iroise à 17h15, -17 ans à Locmaria à 16h30 départ 15h00, Seniors 2 à Plougar/Milizac à 19h00, Seniors 1 à Plougar/Pleyben à 20h45.

**Samedi 26 février** : Coupe de Bretagne pour les Seniors qui reçoivent Elorn à 18h30.

## **ANCIENS COMBATTANTS**

L'assemblée générale des anciens combattants aura lieu le vendredi 25 février 2011 à 18 h à la salle communale. Les épouses et veuves sont également invitées.

La réunion sera suivie d'un buffet campagnard.

## **ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER**

Horaires des messes :

Plouzévédé : chaque samedi soir à 18 h.

Messe le dimanche matin à 10h30 :

**Plougar : tous les 1ers dimanches du mois**

Plouvorn : tous les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> dimanches du mois

St Vougay : tous les 3<sup>èmes</sup> dimanches du mois

Trézilidé : tous les 5<sup>èmes</sup> dimanches du mois

Relais paroissiaux : Mme Jeanne Pinvidic : 02.98.68.50.47., Mme Yvonne Ederm : 02.98.68.53.96.,  
Mme Paulette Moysan : 02.98.68.52.74. et Mme Anne-Marie Salmas : 02.98.68.54.28.

## **RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES**

Dates de permanence pour le mois de février 2011 :

- à **Bodilis** (en Mairie) : le jeudi 10 et le jeudi 24 février (entre 9h et 12h)
- à **Plougourvest** (en Mairie) : le mercredi 16 février (entre 13h30 et 17h)
- à **Plouzévédé** (en Mairie) : le jeudi 17 février (entre 9h et 12h15)

**Les temps d'éveil : à Plouvorn le 8, à Bodilis le 18 et à Landivisiau le 11**

Permanences de soirée **sur rendez-vous** de 17h à 20h :

- à **Landivisiau le mercredi 9 et le mercredi 23 février**

### **Qu'est ce que le Relais Parents Assistantes Maternelles ?**

- Pour les parents et/ou futurs parents :

Vous souhaitez vous renseigner sur les différents modes d'accueil existant sur le territoire pour votre enfant ? Vous souhaitez obtenir une liste d'assistantes maternelles agréées ? Vous vous questionnez sur les différentes démarches et prestations liées à l'emploi d'une assistante maternelle ainsi que sur vos droits et devoirs en tant qu'employeur ?

- Pour les assistantes maternelles :

Vous souhaitez connaître vos droits et devoirs en tant que salarié ? Vous désirez être accompagné dans l'exercice de votre profession ? Vous souhaitez mettre en place des projets ?

- Pour les personnes intéressées par le métier d'assistante maternelle :

Vous souhaitez des informations sur le métier d'assistante maternelle et connaître les démarches à effectuer pour obtenir l'agrément ?

Pour toutes ces questions, Estelle et Anne-Marie sont à votre disposition au **Relais Parents Assistantes Maternelles du Pays de Landivisiau (5 rue des Capucins) ou lors des permanences sur les différentes communes.**

Pour tous renseignements et inscriptions, les personnes intéressées peuvent prendre contact au **02.98.24.97.15. ou sur : [rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com)**

## **ADMR SAINT VOUGAY-PLOUGAR et sa région**

Votre association ADMR de Saint Vougay-Plougar souhaite rassembler l'ensemble des personnes aidées et des salariées au cours d'un goûter. Nous vous invitons à y participer

**Le samedi 5 mars 2011 à 14h30 – Salle Communale de Plougar.**

ADMR SAINT VOUGAY et sa REGION 3 route de Plouescat (ancienne supérette près de la Mairie)  
29440 Saint Vougay

Tel : 02.98.29.58.73. email : [saintvougay@admr29.org](mailto:saintvougay@admr29.org)

**Le bureau est ouvert au public le mardi de 9 heures à 12 heures 30, ou sur rendez-vous le lundi et le vendredi.**

En cas d'urgence appeler : Monique Bramoullé : 02.98.69.93.43., Armelle Prigent : 02.98.69.95.55.  
et Denise Herry : 02.98.68.55.93

## **ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA B.A.N.**

L'assemblée générale de l'association des riverains de la B.A.N. aura lieu le 25 février à la salle de St-Servais à 18h30.

Ordre du jour :

- compte-rendu des réunions et démarches de l'année 2010
- point sur la situation
- actions envisagées

L'assemblée sera suivie d'un apéritif.

### **Informations diverses :**

- Recherche personnel pour la plantation d'échalotes à partir du 15 février 2011. Pour tous renseignements vous pouvez contacter Laurent Le Borgne. Tél. 06.60.54.70.04. de préférence après 20h.
- Les délégués de la Mutualité Sociale Agricole des cantons de Plouescat et Plouzévédé, organisent une réunion publique de sensibilisation sur les dons d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse, le mardi 22 février prochain, à 20h30, à la salle communale de Saint-Vougay. L'entrée est ouverte à tout public et gratuite.

**Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :** tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.  
Le vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous.

- **En cas de besoin, vous pouvez contacter :**
- **Madame MINGAM Marie-Françoise : 06.10.81.25.69.**
- **Monsieur HERRY Pascal : 06.59.53.64.48.**
- **Monsieur LE BORGNE Laurent : 06.60.54.70.04.**
- **Monsieur LE NAN Dominique : 02.98.68.57.62.**

***LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA  
LE LUNDI 7 MARS 2011***

*(communiqués à remettre en Mairie pour le lundi 28 février à midi au plus tard, merci. Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : [mairie.plougar@wanadoo.fr](mailto:mairie.plougar@wanadoo.fr))*